

Chaoulli c. Québec

APPEL À L'ACTION

Madame, Monsieur,

La décision rendue récemment par la Cour suprême a infligé un sérieux revers au système d'assurance-maladie du Canada.

Quatre des sept juges de la Cour suprême ont décidé que la solution aux problèmes de délais d'attente dans le système public consistait à accorder à ceux qui peuvent se payer des assurances médicales privées le droit constitutionnel au resquillage. La décision majoritaire défend fermement les droits des assureurs de santé privés, tout en affirmant que les pauvres n'ont aucun droit constitutionnel aux soins de santé. Cette décision est un détournement des valeurs canadiennes et enfreint probablement le droit international en matière de droits de la personne.

Les Canadiens ne croient pas aux valeurs exprimées dans la décision *Chaoulli c. Québec* de la Cour suprême. Les problèmes de délais d'attente doivent se régler dans le cadre du système public, afin que tous les Canadiens aient un accès égal et rapide aux soins de santé. La santé est un droit fondamental.

Nous sommes d'accord avec le premier ministre Martin, lorsqu'il dit ce qui suit :

« La façon d'éviter tous les problèmes d'un système à deux vitesses, comme ceux que nous voyons par exemple chaque jour aux Etats-Unis, c'est de veiller à ce que le système public de soins de santé soit très, très solide. ...L'accès aux soins de santé ne devrait pas dépendre du portefeuille, mais bien du besoin. » (Canadian Press, 21 juin 2005).

Mais les mots ne suffisent pas. Devant l'intervention de la Cour suprême, il faut de toute urgence entreprendre une action concertée.

Des investissements stratégiques seront nécessaires pour réduire les délais d'attente et accroître le nombre de professionnels de la santé. D'autres réformes essentielles incluent notamment :

- * un meilleur accès à des médicaments sûrs et efficaces
- * de meilleurs soins primaires
- * l'élargissement des soins à domicile
- * une stratégie nationale visant les ressources humaines en santé
- * l'interdiction pour un médecin de pratiquer en même temps dans les systèmes public et privé

Le financement destiné aux soins de santé doit être investi dans le système public, et non dans les soins de santé privés. Ces nouveaux investissements doivent, dans les mots mêmes de Roy Romanow, « acheter le changement ».

Les stratégies de réduction des temps d'attente échoueront sans la mise en œuvre d'un plan pour empêcher la privatisation de la prestation des services.

Les soins de santé à deux vitesses détournent de rares ressources humaines en santé du système public. Il y a pénurie d'infirmières, de médecins, de radiologistes, de techniciens, et de bien d'autres professionnels dans le système public. Chaque professionnel de la santé qui quitte le système public pour travailler dans un système privé parallèle accroît les délais d'attente et mine le système public.

Il incombe aux gouvernements de réparer le mal qu'ils ont fait en imposant des compressions. Les Canadiens veulent que les problèmes du système public de services de santé se règlent. Mais ils ne veulent pas que le système soit démantelé.

Compte tenu des menaces sérieuses qui pèsent sur le système public de santé, le gouvernement du Canada doit :

1. **S'engager de nouveau à défendre le droit de tous les Canadiens à un accès universel et égal aux services de santé, sans égard à leur capacité de payer. Cela inclut le contrôle des fonds publics pour veiller à ce qu'ils servent aux soins, et non aux profits.**
2. **Établir des normes en matière de délais d'attente et des stratégies pour assurer un accès rapide et conforme à la *Charte canadienne des droits* et à d'autres lois relatives aux droits de la personne.**
3. **Voir à ce que les lois sur l'assurance-maladie des gouvernements provinciaux et territoriaux assurent l'égalité d'accès aux soins et protègent l'assurance-maladie et la prestation des services contre la commercialisation et les accords de commerce internationaux, dont l'ALÉNA et l'AGCS.**
4. **Assurer la conformité à la *Loi canadienne sur la santé* et endiguer la vague de privatisation qui mine les objectifs de la *Loi* et menace la viabilité de l'assurance-maladie.**

**Visitez, écrivez, téléphonez, télécopiez ou « imélez »
dès aujourd'hui à vos élus !!**

Le très honorable Paul Martin Bureau du Premier ministre 80, rue Wellington Ottawa (ON) K1A 0A2 Tél.: (613) 992-4211 Téléc.: (613) 941-6900 Courriel : pm@pm.gc.ca	L'honorable Ujjal Dosanjh Ministre de la Santé Chambre des communes Ottawa (ON) K1A 0A6 Tél.: (613) 957-0200 Téléc.: (613) 952-1154 Courriel : Minister_Ministre@hc-sc.gc.ca
--	--

Les coordonnées des premiers ministres, ministres de la Santé et députés fédéraux se trouvent sur les pages qui suivent.

Téléchargez le nouveau Document d'information de la Coalition canadienne de la santé sur la décision Chaoulli de la Cour suprême. On peut le trouver sur notre site Web à : www.medicare.ca



PREMIERS MINISTRES

L'honorable Ralph Klein

Premier ministre de l'Alberta
307, édifice de la Législature
EDMONTON (Alberta) T5K 2B7
Tél.: (780) 427-2251
Télé.: (780) 427-1349
Courriel : Premier@gov.ab.ca

L'honorable Gordon Campbell

Premier ministre de la Colombie-Britannique
Boîte postale 9041, succ. PROV GOVT
Victoria (C.-B.) V8W 9E1
Tél.: (250) 387-1715
Télé.: (250) 387-0087
Courriel : premier@gov.bc.ca

L'honorable Lorne Calvert

Premier ministre de la Saskatchewan, 226, édifice législatif
REGINA (Saskatchewan) S4S 0B3
Tél.: (306) 787-9433
Télé.: (306) 787-0885
Courriel : premier@gov.sk.ca

L'honorable Gary Doer

Premier ministre du Manitoba, Assemblée législative du Manitoba
Pièce 204, édifice législatif
450, Broadway, WINNIPEG (Manitoba) R3C 0V8
Tél.: (204) 945-3714
Télé.: (204) 949-1484
Courriel : premier@leg.gov.mb.ca

L'honorable Dalton McGuinty

Bureau du Premier ministre de l'Ontario, Queen's Park
TORONTO (Ontario) M7A 1A1
Tél.: (416) 325-1941
Télé.: (416) 325-3745
Courriel : Dalton.McGuinty@premier.gov.on.ca

Le très honorable Jean Charest

PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC
835, Boulevard René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (QC) G1A 1B4
Tél.: (418) 643-5321
Télé.: (418) 643-3924
Courriel : premier.ministre@cex.gouv.qc.ca

L'honorable Danny Williams

Premier ministre de Terre-Neuve, édifice de la Confédération, Boîte 8700
ST. JOHN'S (Terre-Neuve) A1B 4J6
Tél.: (709) 729-3570
Télé.: (709) 729-5875
Courriel : premier@gov.nl.ca

L'honorable Bernard Lord

Premier ministre du Nouveau-Brunswick
Boîte postale 6000, Édifice du Centenaire
FREDERICTON (N.-B.) E3B 5H1
Tél.: (506) 453-2144
Télé.: (506) 453-7407
Courriel : premier@gnb.ca

L'honorable John Hamm

Premier ministre de la Nouvelle-Écosse
Un, Place du gouvernement
7^e étage, 1645, rue Granville
Boîte postale 726
HALIFAX (Nouvelle-Écosse) B3J 2T3
Tél.: (902) 424-6600
Télé.: (902) 424-7648
Courriel : premier@gov.ns.ca

L'honorable Pat Binns

Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard
Boîte postale 2000
CHARLOTTETOWN (Î.-P.-É.)
C1A 7N8
Tél.: (902) 368-4400
Télé.: (902) 368-4416
Courriel : pabinns@gov.pe.ca

L'honorable Dennis Fentie

Premier ministre du Yukon
Boîte postale 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Tél.: (867) 667-8660
Télé.: (867) 393-6252
Courriel : dennis.fentie@gov.yk.ca

L'honorable Joe Handley

Premier ministre des Territoires du Nord-Ouest
Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
Boîte postale 1320
Yellowknife (T.-N.-O.) X1A 2L9
Tél.: (867) 669-2311
Télé.: (867) 873-0279
Courriel : joseph_handley@gov.nt.ca

L'honorable Paul Okalik

Premier ministre du Nunavut
Boîte postale 2410
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0
Tél.: (867) 975-5050
Télé.: (867) 975-5051
Courriel: premier@gov.nu.ca

MINISTRES PROVINCIAUX DE LA SANTÉ

L'honorable Iris Evans

Ministre de la Santé et du bien-être, gouvernement de l'Alberta
#107 Édifice de la Législature, 10800 – 97^e Avenue
Edmonton (AB) T5K 2B6
Tél.: (780) 427-3665
Télééc.: (780) 415-0961
Courriel : iris.evans@assembly.ab.ca

L'honorable George Abbott

Ministre des Services de santé, Gouvernement de la Colombie-Britannique
Succ. PROV GOVT, Victoria (C.-B.) V8W 9E2
Tél.: (250) 953-3547
Télééc.: (250) 356-9587
Courriel : george.abbott.mla@leg.bc.ca

L'honorable John Nilson

Ministre de la Santé, Gouvernement de la Saskatchewan
#361 Édifice législatif, Regina (SK) S4S 0B3
Téléphone : (306) 787-7345
Télécopieur : (306) 787-8677
Courriel : minister@health.gov.sk.ca

L'honorable Tim Sale

Ministre de la Santé du Manitoba
Gouvernement du Manitoba, Pièce 302, Édifice législatif
450, Broadway, Winnipeg (MB) R3C 0V8
Tél.: (204) 945-3731
Télééc.: (204) 945-0441
Courriel : minhlt@leg.gov.mb.ca

L'honorable George Smitherman

Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
Gouvernement de l'Ontario, 80, rue Grovener, 10^e étage
Toronto (ON) M7A 2C4
Tél.: (416) 327-4300
Télééc.: (416) 326-1571
Courriel : gsmitherman.mpp.co@liberal.ola.org

L'honorable Philippe Couillard

Ministre de la Santé et des Services sociaux
Cabinet du Ministre, 1075, chemin Sainte-Foy
Québec (QC) G1S 2M1
Tél.: (418) 266-7171
Télééc.: (418) 266-7197
Courriel : ministre@msss.gouv.qc.ca

L'honorable John Ottenheimer

Ministre de la Santé et des Services communautaires
Gouvernement de Terre-Neuve, Édifice de la Confédération
Boîte postale 8700, St. John's (T.-N.) A1B 4J6
Tél.: (709) 729-3124
Télééc.: (709) 729-0121
Courriel : JOttenheimer@mail.gov.nl.ca

L'honorable Elvy Robichaud

Ministre de la Santé et du bien-être
Gouvernement du N.-B., Carleton Place, Boîte postale 5100
Fredericton (N.-B.) E3B 5G8
Tél.: (506) 453-2581
Télé.: (506) 453-5243
Courriel : lv.robichaud@gnb.ca

L'honorable Jamie Muir

Ministre de la Santé, ministère de la Santé
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
Boîte postale 488, Halifax (N.-É.) B3J 2R8
Tél.: (902) 424-3377
Télé.: (902) 424-0559
Courriel : healmin@gov.ns.ca

L'honorable Chester Gillan

Ministre de la Santé et des Services sociaux
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
Édifice Jones, 2^e étage, 11, rue Kent, Boîte postale 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8
Tél.: (902) 368-4900
Télé.: (902) 368-4969
Courriel : jcgillan@gov.pe.ca

L'honorable Peter Jenkins

Ministre de la Santé et des Services sociaux
Gouvernement du Yukon, Boîte postale 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Tél.: (867) 667-5806
Télé.: (867) 393-7400
Courriel : peter.jenkins@gov.yk.ca

L'honorable Michael Miltenberger

Ministre de la Santé et des Services sociaux
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Boîte postale 1320, Yellowknife (T.-N.-O.) X1A 2L9
Tél.: (867) 669-2355
Télé.: (867) 873-0169
Courriel : michael_miltenberger@gov.nt.ca

L'honorable Edward Picco

Ministre de la Santé et des Services sociaux
Gouvernement du Nunavut, Boîte postale 2410
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Tél.: (867) 975-5020
Télé.: (867) 975-5095
Courriel : epicco@gov.nu.ca

DÉPUTÉS FÉDÉRAUX

Pour obtenir les coordonnées de votre député fédéral, faites le (613) 992-4793